RESPONSABLE

DI PASQUALE Guy

1250D, allée Louis Métrat

84700 SORGUES

Tél : 06.87.22.75.92

Mail : guy.dipasquale@orange.fr

ZONE 91

61 – AQUITAINE

62 – MIDI-PYRENEES

63 – VAL D'ADOUR

Règlement de la Coupe de France 2022-2023

Finale de zone

Les équipes qualifiées

- Il y aura **12 équipes** qualifiées pour les 1/128ème de finale :
  ¤ Aquitaine **3** équipes qualifiées.
  ¤ Midi-Pyrénées **6** équipes qualifiées.
  ¤ Val d'Adour **3** équipes qualifiées

Lieu – Arbitrage - jeux

- La finale de zone se déroulera **le samedi 03 juin 2023** à LECTOURE (Midi-Pyrénées).
- L'arbitre de la finale sera Christian BALDACHINO 1000010, supervisé par Yves CHEKLI 1000032.
- Je communiquerai à tous les comités, les noms ainsi que les points bonus de toutes les équipes qualifiées.
- Chaque comité préparera et emmènera 3 séries d'étuis avec le jeu d'attaque fait.
- Engagement **5 € par joueurs**.
- Arbitrage 100€ + 20€ de frais de déplacement.
- Homologation 0,50 € par joueur et par séance.
- L'argent restant sera reversé aux trois équipes qualifiées pour la finale nationale.
- Ex : Pour une moyenne de 5 joueurs par équipe, cela fait 300€ d'engagement – (120€ arbitrage + 45€ homologation), il reste 135€ soit une redistribution d'environ 45€ par équipe gagnante.

Déroulement des séances

1ère séance :

- **13h15** tirage au sort intégral des matchs en présence des capitaines d'équipes. Prévenir toutes les équipes qualifiées car si une ou plusieurs équipes sont absentes le tirage aura quand même lieu.
- **13h30** début de la compétition.

A **13h30**, les équipes doivent être présentes (au moins 4 joueurs).
Passée cette heure prévue et jusqu'à 15 minutes de retard, l'équipe retardataire sera pénalisée d'un point de match par tranche de 5 minutes entamée.

Après 15 minutes de retard, l'arbitre procède à la suppression d'un étui à chaque tranche de 15 minutes de retard entamée et afflige une pénalité de 4 PM à l'équipe retardataire à chaque étui supprimé.

Après 75 minutes de retard, l'équipe retardataire est scratchée. Avant que l'arbitre n'ait pris cette décision, l'équipe présente ne peut se retirer sans prendre le risque d'être elle-même scratchée.

2ème séance :

- A l'issue de la première séance, **l'arbitre annoncera l'heure du tirage au sort et de la reprise des jeux** de la 2ème séance avec le même règlement que l'après-midi.
- Après la 2ème séance, les équipes gagnantes auront 13 PP et les perdantes 7 PP.
- La finale nationale de la Coupe de France se déroulera à ??? lieu à déterminer ainsi que la date.